

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

10 Avril 2021



Date d'affichage

10 Avril 2021



Nombre de conseillers



En exercice 29

Présents 27

Votants 29

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 16 AVRIL 2021 A 19 H 15

La séance est présidée  
par Madame Sylvie BUTIN, Maire.

**ÉTAIENT PRESENTS :**

Mesdames BUTIN – LAINÉ - LANGE - BIEN – MATHIEU – DUBOIS – LAQUIEZE –  
VIRASSAMY PADEYEN - ABITBOL - PIRSON – LEGER – CHARPENTIER – BECRET -  
GOUVENAUX - PEREZ

Messieurs GAINETTE - GAUMONT - BRUNI – MAÏDA – PIGNY - HATAT –  
DOMANGE - CHERRONNET – LOMBARD - LEGER – KISKELL – KAPPE SOPIO

**POUVOIR :**

Monsieur Bertrand CHAUFFERT à Monsieur François GAINETTE

Monsieur Éric DECLUY à Monsieur Michel BRUNI

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Monsieur Jérôme PIGNY a été désigné secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 7 Avril 2021 a été approuvé à l'unanimité

**N° 2021/27 – OBJET : APPROBATION DU PROJET DE RENOVATION  
ENERGETIQUE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE  
SAINT EXUPERY & DEMANDE DE SUBVENTIONS**

**N° 2021/27 – OBJET : APPROBATION DU PROJET DE RENOVATION  
ENERGETIQUE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE  
SAINT EXUPERY & DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Par délibération du 4 Novembre 2020, le Conseil Municipal a confié la mission de programmation pour l'amélioration des performances énergétiques de l'école élémentaire Saint Exupéry au cabinet JP Massonnet.

Il ressort de ces études que le bâtiment, en conformité PMR, comporte de nombreux désordres qu'il convient de traiter, notamment des moisissures sur certains murs extérieurs, des infiltrations au droit de menuiseries extérieures, des dégradations du revêtement de façade et un inconfort thermique et acoustique important.

Le bâtiment, d'une surface au sol de 1235 m<sup>2</sup> et 3000 m développée, comporte également une dégradation des planchers poutrelles-hourdis du dernier niveau et une non-conformité du désenfumage des cages d'escalier.

Les principaux objectifs de l'opération sont :

- L'amélioration des performances énergétiques des parois et menuiseries extérieures
- Le remplacement de la couverture du bâtiment périscolaire
- L'amélioration de la régulation et donc du confort thermique des utilisateurs (enseignants) et usagers (scolaires)
- L'installation d'une ventilation double flux
- L'amélioration de l'isolation et donc de la réverbération acoustique des préaux couverts
- La réparation des dégradations des planchers poutrelles-hourdis du dernier niveau

L'opération consiste donc en l'amélioration des performances énergétiques de l'école primaire Saint Exupéry. Ces améliorations énergétiques seront accompagnées d'améliorations fonctionnelles complémentaires.

Le bouquet des travaux envisagés pour permettre cette amélioration est le suivant :

- **Isolation thermique par l'extérieur** sur l'ensemble des parois des bâtiments (élémentaire et périscolaire)  $R > 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K}/\text{W}$  en privilégiant les isolants biosourcés, laine de roche en dernier recours.
- **Remplacement des menuiseries extérieures sur l'ensemble des parois** : Mise en oeuvre de nouvelles menuiseries extérieures à double vitrage à faible émissivité et limitation de l'échauffement (type 4-16-4 argon), type mur-rideau au rez de chaussée. Caractéristiques thermiques:  $U_w < 1,4 \text{ W}/\text{m}^2 \cdot \text{K}$
- **Installation d'occultation de type volets roulants extérieurs** (intégrés ou non - volet roulant à lames ou Brise-Soleil Orientable (B.S.O.)).
- **Remplacement des portes d'accès (en acier) par des portes en aluminium** (utilisation intensive) à double vitrage feuilleté ( $U_w < 1,6 \text{ W}/\text{m}^2 \cdot \text{K}$ )
- **Remplacement couverture bâtiment périscolaire** : Dépose avec procédure de désamiantage de la couverture actuelle de la partie périscolaire de l'établissement • Mise en oeuvre d'une étanchéité sur bac acier avec isolant type polyuréthane de 160 mm vérifiant  $R > 7,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K}/\text{W}$
- **Amélioration du confort thermique** par l'installation de robinets thermostatiques sur radiateurs et amélioration du circuit de régulation et l'installation d'une **ventilation double flux**. Cette installation permet un renouvellement d'air permanent dans les classes, selon un débit adapté pour limiter les refroidissements et permet un renouvellement d'air hygiénique des locaux en utilisant des réseaux séparés entre les locaux sanitaires et les autres locaux.

- **Amélioration de l'acoustique des préaux** L'acoustique des préaux sera améliorée par l'intermédiaire de l'installation d'un faux-plafond à double effet et de balles acoustiques périphériques.
- **Mise en conformité des cages d'escalier** : Les deux cages d'escalier doivent être mises en conformité pour la création d'un désenfumage en partie supérieure de la cage et la fermeture au rez-de-chaussée pour assurer l'enclouement de l'escalier.

Le coût estimatif de l'ensemble des travaux est de 1 734 900 € HT dont 1 547 800 € HT pour les travaux de rénovation énergétique.

Le plan de financement prévisionnel du projet de rénovation énergétique école élémentaire est le suivant pour un montant total de 2 045 308 € HT incluant la maîtrise d'oeuvre, les études et dépenses annexes :

<b>Dépenses prévisionnelles Rénovation énergétique</b>		<b>Recettes prévisionnelles Rénovation énergétique</b>	
Poste de dépenses prévisionnelles	Montant prévisionnel HT	Financeurs	Montant prévisionnel HT
Amélioration isolation thermique parois extérieures	405 730 €		
Remplacement menuiseries extérieures	565 250 €		
Remplacement de la couverture périscolaire	81 000 €		
Amélioration de la régulation thermique du bâtiment	76 775 €		
Installation de ventilation double flux	280 325 €		
Amélioration de l'isolement acoustique	138 720 €		
Honoraires (maîtrise d'œuvre, contrôle technique, SPS...)	185 353 €		
Dépenses annexes (révisions de prix, assurance....)	312 155 €		
<b>Total HT</b>	<b>2 045 308 €</b>		
		Région Grand Est Climaxion	103 750 €
		Etat Plan de Relance 40%	818 000 €
		Autofinancement	1 123 558 €
		<b>Total</b>	<b>2 045 308 €</b>

Les études de maîtrise d'œuvre devraient débuter en Mai /Juin 2021 et les travaux commencer en fin d'année.

Cette opération est notamment susceptible de bénéficier du soutien de l'Etat dans le cadre du plan de relance « rénovation énergétique bâtiments publics - école élémentaire » et des aides financières Climaxion Grand Est.

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Municipal :

⇒ d'**APPROUVER** le programme détaillé de rénovation énergétique de l'école élémentaire Saint Exupéry de Saint-Memmie présenté pour un montant global de travaux de 1 734 900 € HT dont 1 547 800 € HT pour les travaux de rénovation énergétique (2 045 308 € études comprises).

⇒ d'**AUTORISER** la poursuite de l'opération par l'engagement de la procédure de désignation d'un architecte maître d'œuvre dans le cadre du Code de la commande publique

⇒ de **SOLLICITER** les subventions de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) Plan de relance 2021- Rénovation énergétique bâtiments publics et les aides financières Climaxion Grand Est selon le plan de financement proposé :

Etat Plan de Relance 40%	818 000 €
Région Grand Est Climaxion	103 750 €
Autofinancement	1 123 558 €
<b>Total</b>	<b>2 045 308 €</b>

⇒ de **PRECISER** qu'aucun commencement de travaux n'a été donné à cette opération.

⇒ d'**AUTORISER** Madame le Maire à signer toutes les actes, marchés et contrats correspondants.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour            29  
Abstention    0  
Contre        0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie le **17 Avril 2021**.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN